ECOLE SAINTE-MARGUERITE
Place Sainte-Marguerite,1
5004 Bouge
Tél :081/213719

direction@saintemarguerite.be
www.saintemarguerite.be

Circulaire de rentrée

25 août 2023 Direction : Stéphanie De Coster

Chers parents,
A chaque rentrée, ses changements. La rentrée s'annonce ce lundi 28 août et nous serons, toute l'équipe et moi-même, très heureux de vous retrouver avec vos enfants pour démarrer cette nouvelle année scolaire.
Je profite aussi de l'occasion pour vous remercier pour la confiance que vous nous accordez et soyez assurés que tout sera encore mis en œuvre durant cette nouvelle année scolaire pour que nous aidions vos enfants à grandir, à s'épanouir et à acquérir une formation de qualité, tant sur le plan éducatif, que sur celui des apprentissages.
Pour ma part, nous aurons l'occasion de nous rencontrer, d'échanger sur ma venue dans l'école et je tiens à vous rappeler que je reste disponible pour chacun d'entre vous !
Sans transition, la collaboration entre l'Ecole et la Famille au sens large est essentielle. L'équipe au complet se mobilisera pleinement pour le développement de votre enfant mais nous devons nous unir pour aboutir à nos objectifs communs. Aujourd'hui, trop souvent, nous intériorisons les problèmes et ils prennent une grande part de notre vie. N'hésitez donc pas à communiquer ! Prenez un rendez-vous avec le/la titulaire de votre enfant, il/elle sera le/la mieux à même de vous apporter des réponses et pour un problème plus important, revenez vers moi.
Je vous souhaite, déjà, à tous et toutes, une magnifique nouvelle année scolaire au sein de l'école Sainte-Marguerite.

De Coster Stéphanie, Directrice

Pour le jour de la rentrée, ce 28 août,
L'accueil des enfants se fera en deux temps pour que vous puissiez partager ce moment avec votre enfant tant chez les grands qu'auprès des plus petits.

- Pour les enfants de M3 et de primaire, nous vous accueillerons dans la grande cour avec votre enfant à 8h40.

- Pour les enfants d'accueil, de M1 et de M2, l'accueil se fera dans la petite cour à 9h00 puis, les parents des petits d'accueil et de M1 pourront les accompagner en classe jusque 9h30.

- Si votre enfant arrive avant 8 h, il sera accueilli par Mme Catherine dès 7 h 30 (nouvel horaire) dans les locaux de l'accueil extrascolaire, à la Ferme (petite grille noire).

Ci-dessous, vous trouverez les informations spécifiques sur la vie organisationnelle de l'école qui sont essentielles au bon déroulement de l'année. Merci d'en prendre connaissance dans son entièreté (même si c'est un peu long). Elle sera toujours consultable sur notre site internet.
Avec l'arrivée du Tronc commun, vous avez pu découvrir l'année dernière les heures d'accompagnement personnalisé qui sont arrivées en P1 et P2. Cette année, cette aide précieuse, en classe ou en petits groupes, sera élargie aux P3-P4.
La différenciation reste au centre de notre préoccupation pour permettre à chacun d'évoluer à son rythme.

Informations diverses :

1. Organisations et affectations

➢ En section maternelle, nous organisons 5 classes :

✓ 1 classe d'Accueil : titulaires : Mme Isabelle et Mme Maïté (le jeudi)

✓ 1 classe deM1 : titulaire : Mme Véronique

✓ 2 classes de M2 : titulaires :

- Mme Christelle (remplacée jusqu'aux congés d'automne par Mme Marine)
- Mme Annick et Mme Ann-Octavie

✓ 1 classe de M3 : titulaire : - Mme Mélodye

● Chaque classe bénéficiera de 2 périodes de psychomotricité avec Mme Elise.

● Mme Sheila et Mme Kathy (chez Mme Isabelle) et Mme Andeline (chez Mme Véronique), nos puéricultrices seront présentes au service des plus petits.

● Des stagiaires seront régulièrement présents à l'école.

➢ En section primaire, nous organisons 7 classes :

✓ 1 classe de 1 ère primaire : titulaires : Mme Julie et Mme Lorine

✓ 2 classes de 2 ème primaire : titulaires : M. Mathieu et M. Killian.

✓ 1 classe de 3 ème primaire : titulaire : Mme Laetitia

✓ 1 classe de 4 ème primaire : titulaire : Mme Annick

✓ 1 classe de 5 ème primaire : titulaire : Mme Céline

✓ 1 classe de 6 ème primaire : titulaire : Mme Esther

● Mme Ingrid assurera le cours de religion dans la plupart des classes.

● Mme Caroline assurera la musique et les heures d'accompagnement personnalisé.

● Mme Lorine sera également en aide pour les heures d'accompagnement personnalisé.

● Mevrouw Isabelle donnera le cours de néerlandais aux élèves de P3, P4, P5 et P6.

● En éducation physique, les cours seront donnés par Mr Paul et Mme Pauline.

➢ Extrascolaire

Mme Maryse est notre responsable de la coordination de l'accueil extrascolaire. Elle pilote une équipe de plusieurs accueillants-surveillants.
garderie@saintemarguerite.be

➢ Secrétariat et comptabilité : Mme Angélique (les lundi, mercredi et jeudi de 8h à 16h)
secretariat@saintemarguerite.be

➢ Nettoyage et entretien : Mme Ornella, Mr Franck et Mr Michel.

2. Horaire des cours :

▪ En maternelle
● 08h40 - 12h15 : temps de la classe (10h45-11h15 : récréation)
● 12h15 - 12h40 : temps du repas en classe
● 12h40 - 13h40 : pause de midi dans la cour de récréation ou sieste pour les plus petits
● 13h40 - 15h35 : temps de la classe (la sieste se poursuit pour les petits une partie de l'après-midi)
● 15h35 : sortie
▪ En primaire
● 08h40 - 12h15 : temps de la classe (10h20-10h35 : récréation)
● 12h15 - 12h40 : temps du repas en classe
● 12h40 - 13h40 : pause de midi dans la cour de récréation
● 13h40 - 15h20 : temps de la classe
● 15h20 : sortie ou récréation pour les élèves de primaire uniquement.

Merci de veiller à respecter les heures d'arrivée dans l'établissement afin de garantir à tous un bon départ de chaque journée scolaire. En cas d'imprévus et d'arrivée tardive, votre enfant sera accueilli à l'accueil (première porte sur votre droite dans la grande cour).

3. « Sortie des classes » et sécurisation aux abords de l'école

● L'emplacement sur la voie publique devant l'école est un « dépose-minute » : ceci signifie que vous pouvez vous y arrêter et que votre enfant peut descendre de l'auto sur le trottoir et regagner en sécurité l'entrée de l'école mais vous ne pouvez quitter votre véhicule.
● Pour la sécurité de tous, il vous est demandé de redoubler de prudence aux abords de l'école et de respecter la signalisation en place.
● Pour désengorger quelque peu la sortie des classes, les élèves de primaire peuvent quitter l'école à partir de 15h20. Ils seront dès lors sous votre responsabilité. Si vous les autorisez, ils peuvent également sortir seuls de l'école aux jours et heures notés sur une carte de sortie (voir fiche de renseignements). Pour des questions de sécurité également, nous demandons que les parents soient présents physiquement (pas au volant de leur voiture) à la barrière
▪ à partir de 15h20 pour les élèves de primaire
▪ à partir de 15h35 pour les élèves de maternelle.

Durant cette période (de 15h20 à 15h45), nous vous demandons de ne pas entrer dans la grande cour de l'école. Seuls les parents qui ont un RDV y sont autorisés.

**** Entrée et sortie possible via la salle Phénix :***
- Vous avez la possibilité de déposer votre enfant au pied de la salle Phénix. Il pourra se rendre
(Sous votre responsabilité) à l'école via un petit chemin qui mène directement à l'école.
- Vous pouvez aussi le conduire via cet accès mais nous vous demandons de rester sur le chemin en gravier et ne pas entrer dans l'espace « pavés » qui ne nous appartient pas, exception pour les parents d'élèves d'accueil, M1 et M2 qui sont autorisés à conduire leur enfant dans la petite cour (jusqu'à la porte en bois).

4. Déclarations et justificatifs d'absence
● Si votre enfant est malade, merci de déclarer son absence via le site internet de l'école.
● Les informations concernant la Promotion de la santé à l'Ecole (PSE) et le PMS sont à lire sur notre site internet.
● En Accueil, M1 et M2 : les absences ne sont pas à justifier.
● En M3 et en section primaire, toute absence doit être justifiée par un mot des parents via le site de l'école ou par un certificat médical si au moins trois jours d'absence.
● Si votre enfant doit rester à l'intérieur pour des raisons de santé, merci d'en faire la demande par écrit (ou par mail).

5. Prise de médicaments
Pour pouvoir administrer un médicament à votre enfant, nous avons besoin d'une autorisation de votre médecin. Celui-ci peut l'envoyer par mail à l'école *direction@saintemarguerite.be*

6. Extrascolaire : Garderie du matin – temps de midi - garderie du soir :

!!! Attention nouvel horaire pour le matin et le mercredi après-midi !!!
Horaire
● De 7h30 à 8h : 0.80 € par 1⁄2 heure entamée.
● A partir de 8h : gratuité.
● Temps de midi : Montant forfaitaire pour toute l'année : 40 € pour le 1er enfant et à partir du second enfant et suivant(s) : 30 €. Ce montant vous sera facturé fin octobre.
● 15h20 - 15h45 : gratuité.

● 15h45 - 18h15 : 0.80 € par 1⁄2 heure entamée.
* Mercredi : de 12h30 à 16h30.

Garderie du matin : entre 7h30 et 8h (payante)
▪ au rez-de-chaussée de la ferme (entrée via la grille noire – petite cour maternelle)

Garderie du matin : entre 8h et 8h40 (gratuite)
▪ dans la petite cour des maternelles pour les élèves des classes d'accueil, M1 et M2.
▪ dans la grande cour pour les élèves de primaire + classe de Mme Mélodye
Garderie du soir : dès 15h45 (payante)
➢ Par beau temps :
● pour les élèves de primaire : dans la grande cour
● pour les élèves de maternelle : dans la petite cour
➢ Par temps froid ou pluvieux : à la FERME

Informations importantes :
- Eviter le plus possible de communiquer des informations importantes aux surveillants. *Quelle que soit la demande, privilégiez un petit mot dans le journal de classe ou sur un document à glisser dans la mallette de votre enfant.*
- **La superficie des locaux de la ferme ne permettant pas l'accueil des parents à l'intérieur, merci de ne pas entrer dans le bâtiment.**
Patientez à l'extérieur, dans la cour, le temps que l'accueillante se charge de prévenir votre enfant de votre présence.

7. Organisation et inscription de l'étude après la classe et de la garderie du mercredi après-midi
Etude surveillée
Cette année encore, à partir du lundi 11 septembre, les études seront « Intergénérationnelles » et confiées à des personnes pensionnées ou à des grands-parents de l'école. Ces personnes, que nous remercions pour leur engagement, presteront sous contrat de volontariat sous la responsabilité de l'école.
Elles auront comme mission de surveiller le local pour que les enfants puissent faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

Pour la bonne organisation de celles-ci, voici quelques consignes :

A. Si vous souhaitez que votre enfant se rende à l'étude systématiquement, un ou plusieurs jours par semaine, nous vous demandons de l'inscrire via le site de notre école

(*www.saintemarguerite.be*) pour le jeudi 31 août 23 à minuit au plus tard. Seules les présences effectives seront facturées en fin de mois.

B. Si vous souhaitez que votre enfant se rende à l'étude occasionnellement :

➢ Pour les élèves de P1 à P4 : un mail la veille ou le jour-même en matinée à *garderie@saintemarguerite.be* suffit. L'idéal est que votre enfant soit informé le matin s'il doit se rendre ou pas à l'étude du soir.

➢ Pour les élèves de P5-P6 : nous estimons que ces élèves sont suffisamment « grands » pour savoir s'ils doivent se rendre à l'étude ou pas (en fonction de l'état d'avancement de leurs devoirs). Nous partons du principe que nous pouvons leur faire confiance. Si ce n'est pas le cas, veuillez nous prévenir et les inscrire.

Le prix forfaitaire est de 1 € pour les élèves de P1/P2/P3/P4 (30 min de 15h45 à 16h15) et de 1.50 € pour les P5 à P6 (45 min de 15h45 à 16h30).

Sans motif impératif, nous vous demandons de ne pas venir rechercher votre enfant à l'étude. Lorsqu'elle est terminée, les enfants se rendront automatiquement à la garderie. Nous demandons à tous les élèves inscrits à l'étude de prévoir, dans leur cartable, de quoi s'occuper en silence (lecture, dessin...) s'ils ont terminé leur travail avant la fin de l'heure. Par beau temps, lorsque les devoirs sont terminés, les enfants seront autorisés à se rendre à la garderie à l'extérieur.

8. Restauration :

NOUVEAU FOURNISSEUR

Croq 2 Dents
Sandwicherie

● **Dagoberts et sandwiches mous garnis (plus grands et mieux garnis)**

- Possibilité de commander pour la semaine des sandwichs ou dagoberts au jambon, fromage, Jambon/fromage, thon Mayonnaise maison et poulet grillé maison mayonnaise via notre site internet.

Nous avons donc adapté nos prix au nouveau fournisseur :

3 € / sandwich mou crudités, 4.50 €/dagobert crudités.

Si votre enfant est absent, vous pouvez décommander en envoyant le jour J avant 8h40 un mail à garderie@saintemarguerite.be

Si un sandwich n'a pas été décommandé, il sera facturé et mis au frigo si vous souhaitez le récupérer.

- Possibilité de les commander la veille ou le jour J avant 8h40 via notre site internet
Ils vous seront facturés en fin de mois.

● Vente de cornets de pâtes le mardi

Date limite de commande : le lundi minuit via le site de l'école
Choix entre 3 sauces : bolognaise ou jambon crème ou 4 fromages
2 formats :
* Cornet de 750 grs pour les primaires au prix de 6.50 €
* Cornet de 375 grs pour les maternelles au prix de 3.25€
Une fourchette sera fournie.

● Soupe

- Dès le 2 octobre, votre enfant aura la possibilité
de recevoir un bol de potage de légumes frais chaque jour.
Si vous souhaitez qu'il en bénéficie dès ce jour-là, merci
de passer commande via notre site avant le 25 septembre à minuit.
Nous avons adapté les prix en fonction de notre fournisseur.
Prix : 0.85 € / jour / enfant de la section primaire
0.65 € / jour/enfant de la section maternelle.
- À tout moment, vous pourrez commander la soupe pour votre enfant via le site internet mais la distribution ne commencera qu'à partir du premier jour ouvrable du mois suivant.
- Il en est de même pour arrêter la distribution (un mail à *garderie@saintemarguerite.be* suffit).
La suppression ne prendra cours que le premier jour ouvrable du mois suivant.
- La soupe sera facturée anticipativement pour le mois suivant.
En cas de maladie, il est possible de venir chercher la soupe dans un thermo (merci de nous prévenir de votre passage). Il n'y aura pas de remboursement.

9. Photos
Un photographe des Editions de l'Avenir se présentera à l'école dans les prochains jours pour prendre une photo de la classe de première année primaire.
Si vous voyez une objection à ce que votre enfant figure sur cette photo qui sera publiée dans le journal, veuillez-nous le faire savoir.

10.Diffusion des circulaires et des factures

Dans un souci d'écologie et d'économie, nous envoyons à tous les circulaires et informations de la vie de l'école PAR MAIL (sauf avis contraire de votre part). Nous envoyons également les factures mensuelles par mail.
A défaut d'opposition des parents, les adresses courriels et numéros de téléphone des familles seront communiqués aux différents comités de parents de l'école. Ceux-ci sont également soumis à la Règlementation générale sur la protection des données. Toute opposition doit faire l'objet d'une demande écrite formulée à la direction au moment de l'inscription de l'enfant.
Rappel : les factures seront envoyées par mail en début de mois. Pour éviter une surcharge de travail et mettre à mal les finances de l'école, nous vous demandons de régler celle-ci dès réception sans oublier la communication structurée. En cas de problèmes financiers, n'hésitez pas à prendre contact en toute discrétion avec Mme De Coster afin de trouver une solution.
Pour toute autre question, Mme Angélique se tient à votre disposition.

11.Réseaux sociaux :

Nous assistons occasionnellement à des dérapages dans les discussions de groupes sur différents réseaux. Les élèves créent des groupes classes qui parfois dégénèrent à un moment où l'autre. Même si l'utilisation se fait en-dehors du temps scolaire, nous nous permettons d'attirer votre attention sur ces faits qui, outre leur dangerosité avérée sont de nature à instaurer un climat conflictuel et nuisent ainsi au bien-être de certains élèves. Nous comptons sur votre collaboration et votre vigilance à cet égard et vous en remercions.

12.Inscriptions futures des petits frères ou petites sœurs

Etant donné que les places sont très limitées, nous vous informons qu'il est important de bien les inscrire à l'avance (dès la naissance). Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et il n'y a pas de priorité établie.
(*secretariat@saintemarguerite.be*)

13.Quelques projets en cours... En quelques mots...

● Cette rentrée verra la poursuite du Plan de pilotage dans le cadre du Pacte pour un
Enseignement d'Excellence. Nous avons choisi 3 objectifs déclinés en stratégies et plan d'actions :
o Améliorer les résultats des élèves en langue française, en particulier « Lire »
o Renforcer la collaboration au service de la continuité des apprentissages pour les élèves

o Afin d'améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves, renforcer la coopération et le partenariat (communication) de la triangulation "enfants-enseignants-parents" au sein de l'école.
Nous poursuivons également la mise en œuvre de nos Projets d'école, pédagogique et éducatif.
● Poursuite du projet intégration et mise en place d'aménagements raisonnables : des élèves de notre école, ayant un trouble d'apprentissage, continueront de bénéficier de périodes d'aide de professionnels de l'enseignement spécialisé durant leur temps scolaire.
● Nombreuses visites et animations en fonction des projets de classe et d'école (notamment autour de la lecture)

14.Quelques dates connues à ce jour :

● Rentrée scolaire : 28 août 2023 + accueil des parents des nouveaux élèves.
● *Réunions de rentrée* :

Mme Isabelle Mme Véronique: 06/09 à 18h30
Mme Annick et Mme Ann-Octavie: 07/09 à 18h30
Mme Mélodye: 08/09 à 18h30
Mme Julie: 08/09 à 18h30
M. Killian et M. Mathieu: 12/09 18h30
Mme Laetitia: 06/09 à 18h30
Mme Annick: 05/09 à 19h00
Mme Céline et Mme Esther: 06/09 à 19h00

● Photos des P1 Vers l'Avenir ; aux alentours du 13 septembre
● 21 septembre 2023 : je cours pour ma forme au parc de Bouge
● 20 octobre : Halloween Cortège
● 20 octobre : P3 à P6 : festival film nature Namur
● 01 décembre : remise du premier bulletin
● 05 décembre 2023 : Venue de Saint-Nicolas à l'école.
● semaine du 15 décembre : nos cougnous de Noël seront de retour et concert de Noël
● semaine du 15/04 : Marche parrainée
● 22 mars : soirée blind test.
● 29 mars : Chasse aux œufs.
● 25-26 mars : Deuxième bulletin
● 02 ou 09 juin : fancy-fair
● 04 juillet : remise des bulletins et CEB et souper des P6.
● 05 juillet : réunion de parents et dernier jour d'école.

Pour organiser tous ces moments festifs, nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes et le comité de parents ! On compte sur vous !

16.Documents administratifs

Cette semaine de rentrée, nous distribuerons à chaque élève une fiche individuelle de renseignements et la fiche signalétique de votre enfant avec les informations en notre possession. Nous vous demandons de bien vouloir les vérifier, au besoin les corriger ou les compléter et les remettre pour le mercredi 6 septembre au titulaire de votre enfant.